VERRIERES de MONTLAUR (Aveyron)

Le passé historique de Verrières comporte de nombreuses lacunes et seules quelques rares mentions manuscrites font référence à cette communauté dont l'origine ancienne ne peut être niée. Informations certes lapidaires, mais qui constituent des bases intéressantes pour faire évoluer l'étude du village.

Le 10 août 1147 Cécile de Provence (1070-1150), vicomtesse d'Alby et de Béziers et veuve de Bernard Aton, confirme la donation de certains biens familiaux dont la paroisse Notre-Dame de Verrières au monastère de Belmont : « *totum aliodium et totum potestativum in villâ et in omni parochiâ Sanctæ Mariæ de Verreriis* » (tout franc-alleu et tout pouvoir dans le bourg et dans toute la paroisse de Saint-Marie-de-Verrières)[1].
Le legs de ces propriétés avait été effectué par la vicomtesse Diaphronisse (fondatrice en 942 du monastère de Belmont), assistée de son fils Bernard vicomte d'Albi, de son épouse Gauciane et de leur fils Frotaire évêque d'Albi, et du vicomte Aton.
L'acte de 1147 rédigé à Murasson devant l'église de Saint-Pierre-de-Laval en présence de Rigaldi, évêque d'Albi, sera confirmé à Lacaune en 1185 par Roger vicomte de Béziers, fils de Cécile.
Cécile est la fille de Bertrand II comte de Provence et de Mahaut Alemburge dite Mathilde. Elle épouse en 1083 Bernard Aton IV Trencavel (1066-1129), vicomte d'Albi et de Nîmes (de 1074 à 1129) et de Carcasonne, Razès, Béziers et Agde (de 1099 à 1129). Pour son mariage, Cécile reçoit de son père « *deux mille sols en argent comptant, mille en bœufs et vaches, et deux mille en chevaux et mulets…* (de plus) *Bertrand promit d'en donner dix autres* (mille ?) *à la vicomtesse Ermengarde* (mère du vicomte) *le jour de la célébration des noces, pour l'assurance de la promesse qu'il lui fit de la laisser jouir de ses domaines».*[2]

Dès lors et jusqu'à la Révolution la paroisse de Verrière relève du chapitre de Belmont que le pape Eugène III avait affilié en 1146 à l'institut des chanoines de Saint-Rulf, sous la règle de Saint-Augustin. L'abbé Frédéric Hermet nous livre les noms de certains prieurs en charge du monastère et qui se succédèrent de 1147 à 1789[3]. Ces prieurs nommeront les curés successifs qui résideront dans le village de Verrières, au contact des fidèles, et sur lesquels nous nous attarderons plus longuement. L'évocation de leur ministère servira de fil conducteur chronologique pour explorer le passé historique de ce territoire.

La liste des paroisses de la sénéchaussée du Rouergue répertoriés en 1341 mentionne celle de *Veirerii*, dans le bailli de Roquecézière, comprenant 40 feux (habitations)[4]. Selon F. Hermet, cette communauté administrée par deux consuls possédait un château flanqué de trois tourelles dont une subsistait à l'angle de la maison Dressaire. Quelques éléments architecturaux en réemploi dans les habitations actuelles pourraient provenir de cet édifice, tels des montants de fenêtres à meneau (voir photographies ci-dessous).
Une transaction du 30 octobre 1503 nous livre le nom d'Astorg Seguret, docteur et chanoine de Sainte-Marie de Belmont, prieur de Verrières[5].
Lors des guerres de religion, la région fut le théâtre de nombreux affrontement avec notamment les destructions de la maison prévôtale et du monastère, en 1583. L'abbé Hermet précise que lors de la construction de l'église de Belmont (en 1514) seul le curé de Verrières, Guillaume Arnaud, avait offert une subvention prélevée sur les fruits de son bénéfice.

En 1585, une troupe d'hommes menée par leur chef Navarre investi Verrières et rançonnent depuis ce lieu toute la région. Ces exactions provoquent l'indignation des diverses communautés avoisinantes, tant catholiques que protestantes. Celles-ci réclament l'intervention du capitaine protestant Pierre de Peyrusse, sieur de Boissezon, pour chasser « *ces brigands* », alors que son homologue catholique Olivier d'Albert sieur de La Ginié avait refusé d'intervenir. Ce dernier va provoquer par ruse l'échec du siège de Verrières mené par Peyrusse. Installé à Belmont avec des cavaliers catholiques, La Ginié dépêche l'un de ses soldats travesti en paysan pour reconnaître les positions des assiégeants de Verrières. Fort de ces informations il surprend les troupes de Pierre de Peyrusse qui doit fuir pour échapper à la mort le 25 avril 1585. De Peyrusse se vengera en tuant l'année suivante le capitaine La Ginié lors du siège du château de Rassis, près de Réalmont. Mais cette issue ne contente pas le sieur de Boissezon qui la même année retourne assiéger Verrières pour effacer totalement le précédent affront. Lieu décidément funeste pour lui car lors des préparatifs de l'attaque le 16 octobre 1586, il succombe à une salve d'arquebuse[6]. Nul document ne mentionne l'issue de ce siège mais les désagréments subis par les habitants furent nombreux lors de

[1] Hermet (Frédéric), *Belmont*, L'Union catholique, Rodez, 1936, p. 8.
[2] De Vic (Claude) et Vaissète (Joseph), *Histoire générale de Languedoc*, volume 2, Paris, 1733, p. 262.
[3] Hermet (Frédéric), *Revue historique du Rouergue,* tome VI, 1932, p. 74-76.
[4] Molinier (Auguste), *La sénéchaussée de Rouergue en 1341*, Bibliothèque de l'Ecole des chartres, tome 44, 1883 p. 452-488.
[5] Laroze (Jean), *Martrin, modeste Versailles des commandeurs de Saint-Félix, 1992 :* https://commanderie_martrin.pagesperso-orange.fr/DOCUMENTS/documents.html
[6] Pradel (Charles), *Mémoires sur les guerres de religion à Castres et dans le Languedoc* de Gaches Jacques, Slatkine Reprints, Genève, 1879, p. 303.

cette longue occupation du village par les routiers. L'ancienne église gothique détruite lors des affrontements sera remplacée par une grange, aménagée par la communauté catholique pour y célébrer le culte.

Eléments architecturaux en réemploi

Dépendre d'une administration religieuse plutôt que seigneuriale doit laisser indifférents les villageois qui subissent les mêmes pressions fiscales ou autres. Les fidèles eux-mêmes pourraient se détourner de la religion vu l'absence de considération du chapitre de Belmont à leur égard. La visite effectuée par monseigneur l'évêque, comte et seigneur de Vabres, Louis de Baradat, le 28 avril 1678 confirme ce fait[7].
Après avoir constaté « *le déplorable état de l'église de Verrières* », le prélat ordonne sa démolition et sa réédification aux dépends du prieur et des habitants « *conformément à l'usage du diocèse* ». En outre, un retable et un tableau en l'honneur de l'assomption de la Vierge, patronne du dit lieu seront réalisés. Le prieur de Belmont devra fournir les objets liturgiques indispensables pour la célébration des offices dont un calice, un ciboire, un ostensoir, un tabernacle, un encensoir et sa navette, une croix d'autel et une de procession, ainsi que six chandeliers. Une liste de vêtements liturgiques destinés au prêtre complète la demande du prélat. Ce dernier somme les habitants de réaliser divers aménagements pour le bien-être de la communauté : achat d'une cloche, clôture du cimetière et construction d'une maison pour le curé.
Si lors du synode convoqué à Vabres[8] du 24 au 26 mai 1678 le prévôt de Belmont représente la paroisse de Verrières, les décisions de l'évêque concernant ce lieu ne lui sont pas parvenues.
Deux années plus tard le constat semble aussi alarmiste et l'ordonnance oubliée. Le 11 juin 1680 un envoyé de l'évêque de Vabres rencontre à Rebourguil l'abbé Moisset, curé de Verrières, accompagné de certains habitants, afin de connaître l'avancement des travaux commandés. Le constat est sévère, « *le peu qui reste de l'église menace ruine* », et les représentants de la population réclame « *la saisie du temporel avec imploration du bras séculier* ». S'ils furent entendus par le représentant vabrais, les actions du chapitre de Belmont restent inconnues.

Lors de l'année 1723, la taille prélevée sur la communauté de Verrières par Dominique Gillot, consul et collecteur de Belmont s'élève à mille sept cents vingt une livres, dix-sept sols et six deniers[9]. Le pouillé rédigé en 1729 précise que le prévôt Bernard Degua octroyait au curé de Verrières, Guillaume Carcenac, *« 300 livres pour sa portion congrue ainsi que 15 livres pour l'entretien des ornements de l'église »*[10]. S'agit-il du nouvel édifice construit à la demande de l'évêque de Vabres ? Nous pouvons le supposer puisque l'entretien des objets liturgiques est évoqué. Succédant aux curés Costes (mentionné dans les actes en 1700) et Ricard (1700-1709), Guillaume Carcenac est qualifié de curé et vicaire en 1729. Démissionnaire en 1746, son successeur Jean Gras s'installe dans la cure de Verrières le 1er octobre de la même année, ministère qu'il occupera jusqu'en 1776[11].

[7] ADA (Archives départementales de l'Aveyron) 2 E 288-37, 2 mai 1674.
[8] Denisy (Léon), *Notice sur la petite ville de Vabres, près de Saint-Affrique*, Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, tome 18, 1916, p. 254.
[9] ADA, 2 E 165, 18 mai 1724.
[10] Hermet (Frédéric), *Revue historique du Rouergue,* tome VI, 1932, p. 74.
[11] ADA, 3 E 28745, 1er octobre 1746.

Verrières sur la *Carte de Cassini*, exemplaire colorié de 1780
(http://cassini.ehess.fr/)

Outre le village, la paroisse de Verrières à cette époque comprend de nombreux hameaux souvent très peuplés, comme le confirme un état des habitants en date du 3 décembre 1819. Le domaine et moulin de Caylus accueillent 24 habitants, pour 22 aux Campels, 9 au Mas del Rouch, 12 à Galamans. Des fermiers exploitent ces divers domaines pour le compte de leurs propriétaires.

En octobre 1770 Charles Alexandre Neirac, subdélégué de l'intendance de Montauban, hérite de la métairie du Mas del Rouch qui appartenait à feu Etienne Gai, bourgeois de Montlaur. L'avocat Neirac était le neveu de Françoise Rames, petite-fille d'Etienne Gay. Ce dernier avait mis en fermage son domaine le 17 novembre 1684 avec son bétail : une paire de bœufs, quarante-deux bêtes à laine, neuf chèvres et deux pourceaux. Cheptel légèrement supérieur un siècle plus tard lorsque le nouveau propriétaire signe un nouveau bail avec le fermier qu'il a choisi, Etienne Veirac. Le 7 janvier 1784, le propriétaire Jean-Pierre Daurelle de Verrières met également en fermage son domaine de Galamans. A l'inventaire mobilier s'ajoute « *deux paires de bœufs, un troupeau de bêtes à laine et neuf chèvres* »[12]. La vocation agricole s'affirme donc pour ce territoire avec notamment une part importante faite à l'élevage.

Un examen des professions recensées dans les actes met en évidence la prépondérance des activités liées au monde agricole au XVIIIe siècle (77% de l'ensemble) : brassiers, cultivateurs, fermiers, laboureurs ou métayers. Lors du siècle suivant, cette tendance s'affaiblit avec 60 % seulement des travailleurs et ne concerne plus que deux catégories professionnelles, les cultivateurs et les fermiers. L'artisanat bénéficie de la défection constatée avec l'apparition des emplois de service : charron, forgeron, menuisier, tonnelier, etc. L'importance de ces activités reste liée à l'ancienne voie de communication reliant Fonfrèges à Camarès, via Verrières et Saint-Pierre-d'Issis. La création de l'axe Camarès, Caylus, Querbes ne sera en service qu'au début du XIXe siècle.
D'autres professions restent plus anecdotiques à l'instar d'un homme de loi, d'un expert géomètre ou du « *rhabilleur des diloqueures et coupeures*» Jean Caramel qui exerce sa fonction de guérisseur de 1750 à 1806. Plus insolite l'acte de donation de biens familiaux, rédigé le 25 janvier 1819, fait état d'une fabrique de savons. Antoine Coste de Verrières partage son entreprise avec son fils aîné Antoine à l'occasion du mariage de ce dernier[13]. L'atelier se compose de deux pièces dont l'une contient « *la chaudière, les tinels* (baquets ou cuves) *et autres ustensiles nécessaire à la fabrication du savon* ». Dans l'autre se trouvent les cendres utilisées pour cette activité. La localisation exacte de la fabrique n'est pas clairement précisée, mais les deux signataires du document concerné habitent le village ou l'un d'entre eux se déclare entre 1825 et 1835 comme « *négociant* ».
Dans son testament rédigé le 26 février 1770, l'abbé Jean Gras lègue la somme de cinquante livres et un devant d'autel en cuir à la Compagnie du Rosaire de Verrières[14], montrant ainsi l'attachement de certains paroissiens à

[12] ADA, 3 E 28757, 7 janvier 1784.
[13] ADA, 3 E 18888, 25 janvier 1819.
[14] ADA 3 E 15565, Me Oustry de Vabres.

cette pratique de prière dominicaine. Au décès de Jean Gras (18 novembre 1776), Jean-Jacques Bel s'installe dans le village pour prendre en charge la vie religieuse de la communauté, d'une manière assez autoritaire comme le prouve les divers actes examinés. Il se fera remarqué notamment par son combat contre les femmes enceintes qui interrompaient leur grossesses : affichages publiques et rappels multiples dans les registres paroissiaux de la loi promulguée par Henri II en 1556. Cet édit obligeait les femmes enceintes non mariées et les veuves à déclarer leur état afin de lutter contre les infanticides. En 1791, il refuse le serment constitutionnel et doit s'exiler, mais reste dans le pays où il administre les sacrements en secret. Arrêté le 1er novembre 1793, sa détention se déroule à Figeac puis à Rodez. S'étant soumis aux lois de la République en 1795, il revient à Verrières pour exercer son ministère.

L'état de l'argenterie présent dans l'église, suite à l'arrêté du directoire du département en date du 17 janvier 1793, dénombre un calice, une patère et un ciboire[15]. Un second inventaire en date du 29 mai 1794 mentionne des vêtements liturgiques et les objets essentiels pour l'exercice du culte. A ceux énumérés l'année précédente se rajoute une croix, un ostensoir, une navette, quatre chandeliers, tous en bronze[16].

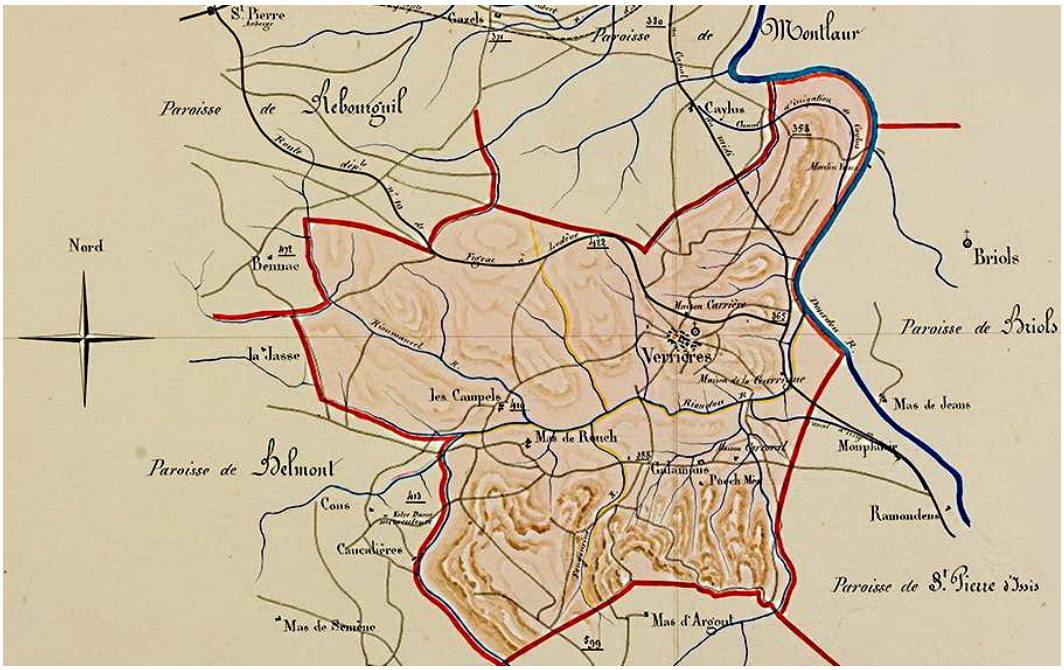

La paroisse dans l'Atlas paroissial d'Ernest Bourret (1877)

Succédant à la Constitution civile du clergé votée en 1790, la rédaction du Concordat de 1801 par Bonaparte va toucher directement notre village. La signature de cette convention provoque la suppression de la paroisse de Verrières et les fidèles doivent rejoindre l'église de Montlaur pour assister aux offices. Le 8 décembre 1819, les habitants du village font dresser un procès-verbal par le juge de paix de Belmont où ils exposent leurs griefs face à cette réorganisation[17]. Bien que forte de vingt-huit familles soit deux cents trois âmes, la paroisse reste disséminée dans plusieurs hameaux parfois éloignés de Montlaur. De plus l'édifice de ce lieu ne peut contenir ces nouveaux fidèles et pour y remédier les autorités ecclésiastiques permettent aux desservants de Montlaur ou de Briols qu'un second office soit célébré dans l'église de Verrières. L'abbé Durand de Briols, puis le curé Vialette de Montlaur viennent ainsi à Verrières pour visiter les malades ou ensevelir les morts. L'édifice demeure toujours consacré et entretenu ainsi que le presbytère reconstruit avant la Révolution et le cimetière. Les signataires de l'acte demandent que leur église soit érigée en annexe de celle de Belmont dont elle fait partie de la commune.

Un curé de Belmont, mandaté par l'évêque de Cahors, dresse quelques jours plus tard (le 15 décembre 1819) un inventaire du mobilier de l'église de Verrières pour son éventuelle érection en succursale[18]. Outre les vêtements sacerdotaux, quelques précisions sont apportées pour les vases sacrés : « *Un calice avec sa patère en argent, un petit ciboire, un encensoir en cuivre, une croix pour l'offrande, une croix processionnelle, un goupillon, un missel et un cul de lampe en cuivre argenté* ». Le document comprend aussi quelques précisions sur le budget annuel prévu pour l'entretien de ces objets et assurer le bon déroulement des offices (achats d'huile pour la lampe, de

[15] Verlaguet (P.-A.) *Vente des biens nationaux du département de l'Aveyron*, Artières et Maury, Millau, 1931, p. 587.
[16] ADA 2 E 2135, 29 mai 1794.
[17] ADA 2 V 29, 8 décembre 1819.
[18] ADA 4 V 7, 15 décembre 1819.

cire, d'encens, de pain et de vin) soit un total des dépenses estimées à cent cinq francs. Les paroissiens devront néanmoins attendre le 30 janvier 1839 pour voir la reconnaissance de leur église comme succursale de celle de Belmont[19]. Le 14 juillet 1844, le préfet de l'Aveyron nomme Jean-Pierre Pagès et Jacques Sicard comme fabriciens de la succursale de Verrières où officie Guillaume Carcenac, homonyme de l'abbé Carcenac présent lors de la rédaction du pouillé de 1729. Le calme semble revenir sur la petite communauté et les fidèles pratiquent leur culte plus sereinement.
La sous- préfecture de Saint-Affrique reçoit ainsi de nouvelles demandes d'adjudication pour les bancs de l'église, attribués au prix de six francs et soixante quinze centimes par an[20].

Les tourments provoqués par la période révolutionnaire éloignés, la vie quotidienne reprend son cours comme nous le laisse supposer les quelques documents retrouvés. Dès 1836, plusieurs rôles sont publiés notamment pour les coupes des bois communaux attribués aux vingt six familles du village. En 1841, le même sujet fait l'objet d'un échange de courriers entre la mairie de Belmont et la préfecture de l'Aveyron. Les habitants de Verrières s'opposent alors à la vente au profit de l'état des deux tiers des bois de la forêt domaniale dite du « *Devois de Verrière* ». Ils font valoir leurs droits de dépaissance (action de faire paître les bestiaux) et de lignerage (ramassage du bois de chauffage), privilèges dont ils ont toujours jouis[21]. Une précédente vente publique tenue à la mairie de Belmont le 1er mars 1840 avait adjugé le four et son « *fournial* » (fournil) à Antoine Costes pour la somme de cent trente francs.

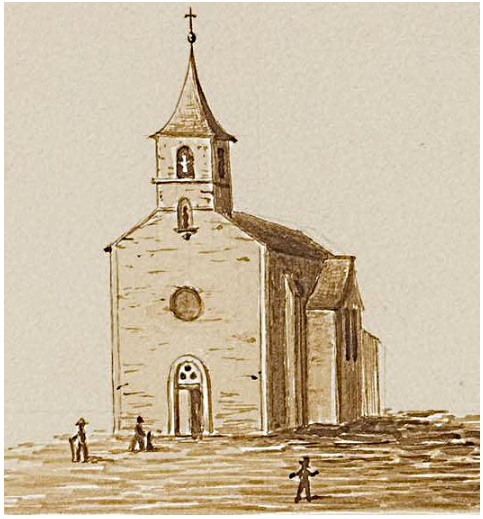

L'église de Verrières
Atlas paroissial d'E. Bourret (1877)

Suite à une pétition rédigée par les habitants du village (16 juillet 1850), le projet de rattachement de Verrières à la commune de Montlaur fait l'objet d'une délibération municipale en date du 17 juillet 1851. Le conseil municipal de Montlaur et les représentants des dix familles les plus imposées de Verrières donne un avis favorable pour « *que la section de Verrières soit distraite de la commune de Belmont et soit jointe à celle de Montlaur* »[22]. La signature du décret officialisant cette décision n'interviendra cependant que le 16 janvier 1877[23].
Edifice essentiel pour les villageois, l'église va revenir au centre de leurs préoccupations, comme l'atteste une délibération du conseil de fabrique adressée au préfet de l'Aveyron en janvier 1873[24]. L'état des lieux dressé ne manque pas d'inquiéter les fabriciens, car les dernières pluies automnales qualifiées de « *torrentielles* » ont dégradées les voûtes et les murs de soutènement du clocher. Depuis l'agrandissement de cette dernière (en 1865), le terrain réservé aux sépultures s'est considérablement réduit. Son fort pendage rend sa surface glissante lors des périodes pluvieuses qui provoquent aussi des éboulements en mettant « *à vue les cadavres* ».

Cet état nuit à la salubrité publique et les nouveaux règlements administratifs imposent son déplacement à l'extérieur du village. Pour la réalisation de ces diverses actions le conseil de fabrique sollicite une aide de trois mille francs auprès de la commune de Belmont, dont il dépend encore pour quelques années. Les habitants de Verrières allèguent les « *sacrifices énormes* » consentis pour reconstruire l'église à leurs frais sans aucune participation financière de la commune. De plus ils assument ses charges et notamment « l'impôt de guerre », et espèrent ainsi que ces faits seront pris en considération pour les aider.

Si certains travaux furent exécutés, le cimetière occupe aujourd'hui encore le même emplacement. A noter que le vicaire de Saint-Affrique transmet au préfet une pétition émise par les paroissiens à ce propos en date du 12 avril 1874[25]. Signalons la découverte de quelques pierres sculptées lors de travaux effectués en 2001 entre l'église et le presbytère : l'extrémité d'une branche de croix en pierre avec le titulus, un bloc gravée d'entrelacs, ainsi que la moitié supérieure d'une croix discoïdale. Ce dernier élément d'un diamètre de 36 cm possède sur ses deux faces une croix à branches pattées, sculptée en relief et inscrite dans une bordure circulaire ornée de lignes brisées[26].

[19] Hermet (Frédéric), *Revue historique du Rouergue,* tome VI, 1932, p. 75.
[20] ADA 2 V 79, sans date.
[21] ADA 2 E 21-36, 3 février 1840.
[22] ADA 2 E 165, 17 juillet 1851.
[23] *Bulletin annoté des lois et décrets*, Imp. Paul Dupont, Paris, 1877, p. 228.
[24] ADA 2 E 21-35, 5 juin 1873.
[25] ADA 4 V 39.
[26] Aussibal (Robert), *Les stèles rouergates*, Sauvegarde du Rouergue, Millau, 2007, p. 40-41 (voir le dessin joint).

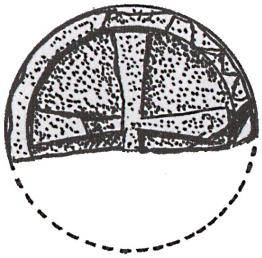

Croix discoïdale de Verrières

Sur le parvis de l'église, la réfection du réseau électrique mis au jour des fragments de coffres funéraires associés à des ossements attestant de la présence en ce lieu de l'ancien cimetière[27]. Cet espace funéraire fut abandonné lors de la construction de l'église actuelle, sur l'emplacement de la précédente, pour créer un nouveau cimetière au nord de l'édifice. Nous pouvons visualiser l'église de Verrières sur la carte de la paroisse issue de l'Atlas paroissial commandé par Ernest Bourret, évêque de Rodez et de Vabres[28]. Ce document daté du 15 novembre 1877 et réalisé par un conducteur des Ponts et Chaussées illustre de manière fort réaliste cet édifice et ses alentours. Outre le village lui-même pour lequel l'auteur annonce une population de deux cents âmes, divers lieux habités apparaissent : les Campels, le Mas del Rouch, Galamans, Puech Mès et les maisons de la Garrigue, Carrières et Corcoral.

Plusieurs prêtres se sont succédés dans le village à la suite de Guillaume Carcenac. L'abbé Toulouse arrivé en 1850 et décédé en 1856, ne sera remplacé qu'en 1858 par M. Dejean, ancien missionnaire.
A Cyprien Arles (1859-1888) revient le mérite d'avoir fait bâtir l'église actuelle en 1865. Démissionnaire en 1888, il sera remplacé par Louis Augé (1888-1906) natif de Rayssac qui cèdera son poste à Joseph Querbes (1906-1919). Transféré à Vimenet, ce dernier cèdera son ministère à Zéphirin Graille.

Croix de Laurençon

Croix sculptée en grès

L'ancienne paroisse de Verrières possède sur son territoire neuf croix de chemin ou commémoratives dont cinq sont sculptées dans le grès vraisemblablement par des artisans locaux. La croix dite « de Laurençon » repose ainsi sur un piédestal en forme de chapiteau ionique, alors qu'une autre sise à l'ouest du village présente des extrémités en forme de copeaux.

André et Mariette Leclaire

[27] Hedan (Eliane), « Vieilles pierres à Verrières de Montlaur », *La lettre de la S.A.R.A.C.* n°14, Saint-Affrique, 2001, p. 5.
[28] https://bvmm.irht.cnrs.fr/